RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02582
Numéro SIREN : 823 197 033
Nom ou dénomination : DARDE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2018 sous le numéro de dépôt 17212

DARDE HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue Saget - 44000 NANTES
823 197 033 RCS NANTES

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2017

Certifié conforme
Le Président



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 15			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	100 000. 00		100 000. 00		100 000. 00	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	100 000. 00		100 000. 00		100 000. 00	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	132 467. 72		132 467. 72		132 467. 72	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 048. 41		1 048. 41		1 048. 41	
	Charges constatées d'avance (3)	360. 11		360. 11		360. 11	
	Total III	133 876. 24		133 876. 24		133 876. 24	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	233 876. 24		233 876. 24		233 876. 24	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000. 00		1 000. 00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 475. 53-		133 475. 53-	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	132 475. 53-		132 475. 53-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	24. 53		24. 53	
	Emprunts et dettes financières diverses	362 589. 99		362 589. 99	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 320. 15		3 320. 15	
	Dettes fiscales et sociales	417. 10		417. 10	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	366 351. 77		366 351. 77	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	233 876. 24		233 876. 24	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 366 351. 77

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 15			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1. 08		1. 08	
Total des Produits d'exploitation (I)			1. 08		1. 08	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 909. 43		4 909. 43	
Impôts, taxes et versements assimilés			304. 69		304. 69	
Salaires et traitements			12 669. 84		12 669. 84	
Charges sociales			5 589. 36		5 589. 36	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3. 29		3. 29	
Total des Charges d'exploitation (II)			23 476. 61		23 476. 61	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 475. 53-		23 475. 53-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 475. 53-		23 475. 53-	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	110 000. 00		110 000. 00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	110 000. 00		110 000. 00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	110 000. 00-		110 000. 00-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1. 08		1. 08	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	133 476. 61		133 476. 61	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	133 475. 53-		133 475. 53-	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Titres immobilisés	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS DARDE HOLDING a investi dans la SAS FOURMI dont elle déient 100% du capital. Cette dernière a acheté un fonds de commerce et exploite celui ci.

La SAS DARDE HOLDING a procédé à un abondon de créance avec clause de retour à meileure fortune sur l'exercice pour un montant de 110.000€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			100 000
TOTAL			100 000
TOTAL GENERAL			100 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			100 000	100 000
TOTAL			100 000	100 000
TOTAL GENERAL			100 000	100 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Taxe sur la valeur ajoutée	853	853	
Groupe et associés	131 089	131 089	
Débiteurs divers	492	492	
Charges constatées d'avance	360	360	
TOTAL	132 828	132 828	

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25	25		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 320	3 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	247	247		
Autres impôts taxes et assimilés	170	170		
Groupe et associés	362 590	362 590		
TOTAL	366 352	366 352		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	362 590			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Dettes fiscales et sociales	170
Total	3 194

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 500 ht euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 500ht euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0ht euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ET LA FOURMI	100 000	100.00	49 849
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

DARDE HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, rue Saget - 44000 NANTES
823 197 033 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2018

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017-

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de -133 475,33 euros dont il constate l'existence, ainsi qu'il suit :

- **Perte de l'exercice**	**-133 475,53 euros**
- **Au compte « Report à nouveau »** S'élevant ainsi à -133 475,53 euros	**-133 475,53 euros**
Total affecté	**-133 475,53 euros**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de -132 475,53 euros.

L'Associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Associé unique le 29 juin 2018.

Certifiée conforme
Le Président

DARDE HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €

Siège social :
3, rue SAGET
44000 NANTES

R.C.S. NANTES : 823 197 033

SOMMAIRE

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT

70, RUE ANITA CONTI
BP 387
56009 VANNES CEDEX
TÉL. 02 97 63 42 79
FAX. 02 97 40 30 88
audit@xoconseil.fr
www.xoconseil.fr

DARDE HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €

Siège social :
3, rue SAGET
44000 NANTES

R.C.S. NANTES : 823 197 033

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

(ce rapport contient 13 pages)

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT

70, RUE ANITA CONTI
BP 387
56009 VANNES CEDEX
TÉL. 02 97 63 42 79
FAX. 02 97 40 30 88
audit@xoconseil.fr
www.xoconseil.fr

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS DARDE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS DARDE HOLDING à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'abandon de créance en compte courant avec clause de retour à meilleure fortune.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vannes, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes,

XO AUDIT,

Hervé LE DONNANT,
Associé Gérant

Gaylord POILVET,
Associé Responsable technique

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 15			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	100 000.00		100 000.00		100 000.00	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	100 000.00		100 000.00		100 000.00	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	132 467.72		132 467.72		132 467.72	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 048.41		1 048.41		1 048.41	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	360.11		360.11		360.11	
	Total III	133 876.24		133 876.24		133 876.24	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	233 876.24		233 876.24		233 876.24	

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 387
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 85
RCS VANNES 388 960 289

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000. 00		1 000. 00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	133 475. 53-		133 475. 53-	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	132 475. 53-		132 475. 53-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	24. 53		24. 53	
	Emprunts et dettes financières diverses	362 589. 99		362 589. 99	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 320. 15		3 320. 15	
	Dettes fiscales et sociales	417. 10		417. 10	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	366 351. 77		366 351. 77	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	233 876. 24		233 876. 24	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 366 351. 77

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
79 rue Anita Conti BP 367
56009 VANNES CEDEX
Tél 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 83
RCS VANNES 388 960 283
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 15			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1. 08		1. 08	
Total des Produits d'exploitation (I)			1. 08		1. 08	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 909. 43		4 909. 43	
Impôts, taxes et versements assimilés			304. 69		304. 69	
Salaires et traitements			12 669. 84		12 669. 84	
Charges sociales			5 589. 36		5 589. 36	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3. 29		3. 29	
Total des Charges d'exploitation (II)			23 476. 61		23 476. 61	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 475. 53-		23 475. 53-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 367
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 88
RCS VANNES 388 360 [illegible]

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 475. 53-		23 475. 53-	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	110 000. 00		110 000. 00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	110 000. 00		110 000. 00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	110 000. 00-		110 000. 00-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1. 08		1. 08	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	133 476. 61		133 476. 61	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	133 475. 53-		133 475. 53-	

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 397
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 70 - Fax 02 97 40 30 83
RCS VANNES 408 088 ...

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS DARDE HOLDING a investi dans la SAS FOURMI dont elle déient 100% du capital. Cette dernière a acheté un fonds de commerce et exploite celui ci.

La SAS DARDE HOLDING a procédé à un abondon de créance avec clause de retour à meileure fortune sur l'exercice pour un montant de 110.000€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 387
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 85
RCS VANNES 388 960 089

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			100 000
TOTAL			100 000
TOTAL GENERAL			100 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			100 000	100 000
TOTAL			100 000	100 000
TOTAL GENERAL			100 000	100 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Taxe sur la valeur ajoutée	853	853	
Groupe et associés	131 089	131 089	
Débiteurs divers	492	492	
Charges constatées d'avance	360	360	
TOTAL	132 828	132 828	

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 387
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 83
RCS VANNES 399 960 293

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25	25		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 320	3 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	247	247		
Autres impôts taxes et assimilés	170	170		
Groupe et associés	362 590	362 590		
TOTAL	366 352	366 352		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	362 590			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Dettes fiscales et sociales	170
Total	3 194

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 367
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 85
RCS VANNES 399 950 269

ANNEXE

Exercice du 12/10/2016 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 500 ht euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 500ht euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0ht euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ET LA FOURMI	100 000	100,00	49 849
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

X.O AUDIT
Commissariat aux Comptes - Audit
SARL au capital de 12 000 €
70 rue Anita Conti BP 387
56009 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 63 42 79 - Fax 02 97 40 30 89
RCS VANNES 388 660 288